

VILLAGE DE FOREZ

-----

Cahier d'histoire locale - Association des  
usagers du Centre Social de Montbrison 42

N°12 octobre 1982

- Page 3 Un Forézien ministre de Napoléon 1er :  
J. B. de Nompère de Champagny, duc de Cadore,  
(1756-1834) Claude LATTA
- Page 13 La maladrerie Saint-Lazare (Moingt)  
1148 - 1696 Joseph BAROU
- Page 20 En suivant la Vallée...  
- Le passé de Pierre-à-Chaux.  
- La Selle Saint-Martin  
- Le Joli chemin des Meuniers Marguerite FOURNIER
- Page 22 Ecotay-l'Olme, son histoire  
(deuxième partie) Docteur HENRY

Illustrations :

- p. 2 Le Duc de Cadore  
p.19 Moingt ( d'après une ancienne gravure )

---

Village de Forez : bulletin trimestriel.

Siège social : Centre Social  
Rue des Clercs  
42 600 MONTBRISON

Directeur de la publication : Claude Latta

Courrier-coordination : Joseph Barou

Dépôt légal : quatrième trimestre 1982.

Imprimé par nos soins.

Courrier, abonnement : écrire à

VILLAGE DE FOREZ  
Centre Social  
B.P. 68  
42600 MONTBRISON

---



**JEAN-BAPTISTE NOMPÈRE DE CHAMPAGNY,**  
*DUC DE CADORE,*

*Séna. Command. de la Couronne de Fer Grand-Croix des Ordres des deux Siciles  
de S. Hubert de Bavière, de L'Égk d'Or de Wurtemberg,  
de la Couronne de Sard. de la Fidélité de Bade, de Berge, de S. Joseph  
de Wurtemberg, de S. Procop de Autriche, de la Sigle Noir de Prusse,  
de S. André de Russie de la Réunion, de la Légion d'Honneur etc.*

*Né en 1756, à Rouanne, Dep. de la Loire.*

*à Paris chez l'Antiquaire rue de Valenciennes N. 3. Chez S. Girardin.*

UN FOREZIEEN MINISTRE DE NAPOLEON Ier :

-----  
 J.B. DE NOMPÈRE DE CHAMPAGNY, DUC DE CADORE (1756 - 1834)  
 -----

En 1789, les élections des délégués des trois ordres aux états généraux, décidées par le roi Louis XVI, eurent lieu, pour la province de Forez, à Montbrison. Les représentants de la noblesse, réunis dans la salle du chapitre du couvent des Cordeliers (Hôtel de ville actuel) désignèrent deux députés dont un jeune officier de marine, âgé de 33 ans, Jean-Baptiste de Nompère de Champagny. Cette élection marqua le début d'une longue carrière politique qui en fit un ministre des relations extérieures et un pair de France.

1 - UN FOREZIEEN DE PETITE NOBLESSE

Jean-Baptiste de Nompère de Champagny, né à Roanne le 4 août 1756, était issu d'une lignée de petite mais authentique noblesse. Lorsqu'on remonte leur généalogie, on voit les Champagny exercer le service du roi dans son armée ou dans sa province (1). Connus en Forez depuis le XVIème siècle, ils portaient "d'azur à trois chevrons brisés et alaisés d'or" (2).

Jean-Baptiste de Nompère de Champagny était le fils de Charles de Nompère de Champagny, lieutenant de cavalerie au régiment de Mgr le Dauphin et de Geneviève Dubost de Boisvert. Charles de Nompère avait été page du roi à Versailles puis entra dans l'armée. En 1759, trois ans après la naissance de son fils, il fut grièvement blessé à la bataille de Minden où les Anglais remportèrent - on était en pleine guerre de sept ans - une importante victoire sur les Français.

Charles de Nompère survécut à ses blessures. En 1762, nous le retrouverons lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de St-Louis et prévôt général du Lyonnais, Forez et Beaujolais. Il vécut probablement jusqu'en 1789, car à cette date, il publia un second roman : en effet, après avoir quitté le métier des armes, il tâta de la littérature, publia en 1784 *Les voyages d'Amour, fils de Vénus* et en 1789 *Les voyages du Prince Amour* (3). Mais au moment de l'élection des états généraux, il est sans doute décédé puisque c'est son fils, et non lui, qui est comparant, c'est à dire qui assiste à l'assemblée du second ordre (la noblesse) de Forez (4)

La première femme de Charles de Nompère mourut prématurément en 1762. Il se maria le 8 octobre 1765 à Louise Nicole Terray, elle-même veuve de Gabriel Joseph Dumirat, seigneur de Vertpré et de Genouilly. Celle-ci était la soeur du fameux abbé Terray (Boën 1715 - Paris 1778) qui fut le contrôleur général des finances de Louis XV et qui se rendit célèbre par sa dureté et sa cupidité. La protection d'un personnage aussi important n'était pas négligeable : c'est grâce à l'abbé Terray que le jeune Jean-Baptiste de Nompère obtint en 1765

(1) Cf. arbres généalogiques I et II.

(2) E. de Séreville et F. de Saint Simon : Dictionnaire de la noblesse française. Paris, 1975.

(3) Publiés tous deux à Paris. Le fait est signalé par Joseph Valynseele : Les princes et ducs du premier Empire, non maréchaux. Paris, 1959, p. 221.

(4) H. de Jouvencel : L'assemblée de la noblesse au bailliage de Forez en 1789, Lyon, 1911.

une bourse pour aller étudier au collège de La Flèche (5).

Il fit des études brillantes et, dès 1770, entra à l'Ecole militaire de Paris. Sa vocation l'attirait vers la mer : en 1771 - il a 15 ans - il devint garde-marine (6). En 1774, il embarqua sur le Flore, frégate chargée d'aller annoncer l'avènement de Louis XVI au dey d'Alger et au bey de Tunis.

Il gravit rapidement les échelons de la hiérarchie de la "Royale" : enseigne en 1775, lieutenant en 1780, major de vaisseau en 1786. Il est vrai que les événements lui donnèrent l'occasion de montrer sa valeur : de 1778 à 1783, il prit part aux opérations navales de la guerre avec l'Angleterre : la France apportait, en effet, son soutien aux "insurgents" d'Amérique soulevés contre la métropole anglaise et J.B. de Nompère, comme d'autres Foréziens, combattit aux côtés des partisans de Washington contre les Anglais qui, il faut le rappeler, ont longtemps fait figure, pour les marins français, d'"ennemis héréditaires".

Le 12 avril 1782, J.B. de Nompère avait été grièvement blessé et fut fait chevalier de St Louis.

En 1787 - il a 31 ans - il quitta la marine après avoir pris part à neuf campagnes. Le 22 janvier 1787, il épousa, à St-Vincent de Boisset, près de Roanne, une cousine éloignée, Victoire Blandine Hue de Grosbois (7), âgée de 17 ans et, au dire de ses contemporains, fort jolie. Le couple eut onze enfants, nés entre 1788 et 1809.

## 2 - LE TEMPS DE LA REVOLUTION (1789 - 1799)

### a) Les élections des états généraux à Montbrison.

En mars 1789 eurent lieu la rédaction des cahiers de doléances puis l'élection des députés aux états généraux. Les membres de la noblesse comparants (8) se réunirent d'abord le 18 mars dans la salle du chapitre des Cordeliers pour y désigner sept commissaires chargés de rédiger les cahiers de doléances : furent élus d'Apinac, Chapuis de Maubou, Challeyer, Ramey de Sugny, le chevalier de Barthelas, de Rochetaillée, de Saint Genest (9). Le 21 mars, le cahier de la noblesse fut accepté et communiqué aux délégués du tiers état qui le reçurent "avec des acclamations de joie" : la noblesse proposait de contribuer au paiement de tous les impôts sans distinction et admettait l'abolition de tous les privilèges. Signe des temps et de cette sorte d'unanimité qui semble marquer la société française : le tiers état émit le vœu qu'après les états généraux une statue du

(5) La Flèche est à 39 km du Mans. Son collège devint ensuite le célèbre Prythanée militaire, école préparatoire militaire pour les enfants d'officiers et qui existe encore aujourd'hui.

(6) Le garde-marine était un gentilhomme remplissant des fonctions qui correspondent aujourd'hui à celles d'aspirant.

(7) Victoire Hue de Grosbois (Saint Vincent de Boisset - Paris, 1821) était la fille d'Antoine Hue de Grosbois, écuyer, capitaine au corps royal d'artillerie et de Blandine Courtin de Saint Vincent. C'est par les Courtin qu'elle était apparentée à son époux.

(8) C'est à dire présents et dont l'appartenance au second ordre avait été reconnue.

(9) Cf E. Brossard : Histoire du département de la Loire pendant la Révolution française, t I (1905) et Catalogue des gentilshommes du Lyonnais, Forez et Beaujolais, de Bourgogne, Bresse, Bugey, Valromey et de Franche comté... en 1789 par L. de la Roque et E. de Barthélémy (1861)

roi fût élevée avec cette inscription "A Louis XVI, restaurateur de la Constitution Française".

Le 23 mars, on procéda aux élections. Les votants de l'ordre de la noblesse étaient 135, la majorité exigée de 68. L'assemblée était dans l'intention de voter pour le marquis de Rostaing, mais il avait déjà été élu par le tiers état (10).

- Pour l'élection du premier député de la noblesse, il y eut trois tours de scrutin. Au premier tour, les voix se dispersèrent sur plusieurs candidats. Au second tour, J.B. de Nompère arrivait en tête avec 42 voix contre 29 au comte de Grésolles. Au troisième tour, les deux candidats étaient à égalité avec chacun 63 voix et Grésolles l'emporta au bénéfice de l'âge.

- Trois tours de scrutin furent également nécessaires pour désigner le second député : au deuxième tour, là encore, deux candidats se dégagèrent : J.B. de Nompère 42 voix et d'Apinac 29 voix. Ce dernier se retira et J.B. de Nompère, seul candidat, fut élu avec 91 voix au troisième tour.

#### b) Le député à la Constituante :

J.B. de Nompère siégea aux états généraux qui, en juillet 1789, se proclamèrent Assemblée nationale constituante. Il fit partie de la fraction libérale de la noblesse qui fit cause commune avec le tiers état pour imposer au roi un régime constitutionnel et un cours nouveau à la conduite politique du pays. Le 26 juin, il avait fait partie de la toute petite minorité de députés de la noblesse qui rejoignirent les députés du Tiers pour délibérer avec eux. Il était le seul des députés du second ordre de la généralité de Lyon à avoir eu cette attitude de "rupture".

On dit même qu'il se lia avec Mirabeau qui conseilla de le prendre pour ministre - mais ce n'en était pas encore l'heure...

Il joua un rôle important à l'Assemblée dans le domaine où il était compétent, celui de la marine : il fut membre du comité de la marine puis rapporteur de ce dernier devant l'Assemblée ; c'est lui qui proposa et fit adopter la réforme du code maritime entre 1789 et 1791. En février 1790, il était devenu également secrétaire de l'Assemblée constituante, nouveau signe de l'estime de ses pairs.

En septembre 1791, la Constituante se sépara après avoir donné, comme c'était sa vocation, une constitution à la France et après avoir profondément transformé l'organisation politique, administrative et judiciaire de la France.

Comme on avait décidé - chose exceptionnelle - qu'aucun des membres de la Constituante ne pourrait se représenter, la carrière nationale de J.B. de Nompère se trouva ainsi provisoirement interrompue.

#### c) Des cachots de la Terreur à la faveur de Bonaparte :

J.B. de Nompère se retira alors dans son château de Saint Vincent de Boisset, près de Roanne. Il fut alors élu commandant de la Garde nationale de Roanne où il avait aussi un hôtel particulier (dans la rue qui porte aujourd'hui son nom). Mais la Révolution s'engageait dans un sens plus radical : 1792 vit la chute de la Monarchie, l'élection de la Convention, Valmy, la proclamation de la République. Les Jacobins arrivèrent au pouvoir. Le 21 janvier 1793, le roi Louis XVI fut guillotiné.

---

(10) Cf Claude Latta : A l'occasion du bicentenaire des Etats-Unis : le marquis de Rostaing (Bulletin de la Diana t.XLV n°2, (1977) p. 105-113.

Ce fut la Terreur : Javogues était commissaire de la Convention dans le département de la Loire. Son adjoint, Lapalus, était responsable de la région roannaise. C'est par son ordre que, en novembre 1793, J.B. de Nompère fut arrêté "comme ex-noble et ex-constituant". Il fut d'abord incarcéré dans l'ancien couvent des Ursulines, transformé en prison, puis dans celui des Minimes (11) où les prisonniers étaient, de l'aveu même de Nompère, traités avec humanité : "Nous y étions traités avec douceur... Ma femme y venait tous les jours accompagnée de ma fille Zoé n'ayant pas encore cinq ans" (12).

A l'extérieur, ses compatriotes de Saint-Vincent de Boisset intervinrent en sa faveur. La commune de Saint-Vincent de Boisset et la Société populaire de Perreux rappelèrent "qu'il n'avait perçu de ses concitoyens aucun droit féodal, n'ayant pas en cela dégénéré de son prédécesseur Courtin, ci devant Saint Vincent, son oncle, qui n'avait manifesté que les sentiments purs d'un vrai sans-culotte qu'il avait puisés dans la société des Jacobins de Paris dont il fut l'un des premiers fondateurs" (13). Cette intervention explique-t-elle qu'il ne passa pas en jugement ? L'avait-on oublié dans sa prison ? n'avait-on pas eu le temps d'instruire son procès ? Toujours est-il que la chute de Robespierre, le 9 thermidor (14), lui ouvrit les portes de sa prison.

Il reprit d'abord une carrière politique locale, fut membre du conseil général et du Directoire du département de la Loire et se fit apprécier dans ces fonctions d'administrateur.

Le 18 brumaire an VIII, le général Bonaparte, rendu célèbre par les campagnes d'Italie et d'Egypte, mit fin par un coup d'Etat à la longue période de troubles et d'incertitudes qui avait suivi la chute de Robespierre. Il désirait s'entourer d'administrateurs compétents, venant d'horizons politiques différents et rassembler autour de lui des hommes qui lui seraient dévoués parce qu'ils lui devraient tout. J.B. de Nompère, choisi sur la liste des "notabilités nationales" et recommandé à Bonaparte par l'amiral Bruix, fut nommé le 23 décembre 1799, conseiller d'Etat (section de la marine) et chargé de représenter le gouvernement devant le corps législatif et le Tribunat. C'est à cette époque que Nompère de Champagne lia son destin à celui du premier consul par la personnalité duquel il se laissa séduire : "Je m'attachai de coeur à son service ; il venait d'arracher la France à la Révolution ; il s'occupait d'en fermer les plaies et lui préparait une prospérité jusqu'alors inconnue" (15).

### 3 - L'AMBASSADEUR ET LE MINISTRE DE NAPOLEON Ier :

#### a) Ambassadeur à Vienne :

De juillet 1801 à août 1804, Champagne - on l'appelle de plus en plus par la seconde partie de son patronyme et nous ferons désormais ainsi - fut nommé ambassadeur à Vienne où il succédait à Bernadotte : il prit d'abord seul la route de la capitale des Habsbourg. Sa femme et ses quatre enfants (Zoé, Zéphyrine, Louis et Henriette) étaient provisoirement restés à Paris où Madame de Champagne accoucha le 17 septembre 1801 d'une fille prénommée Blandine. Champagne et sa femme formaient un couple tendrement uni : on raconte que le nouvel ambassadeur écrivait par chaque courrier "des lettres de vingt à trente pages à sa femme qui, dès six heures

(11) Le Roannais illustré, 1889, p. 49.

(12) Cité par F. Pothier : Roanne pendant la Révolution, p. 360.

(13) Cité par Marcel Goninet : Histoire de Roanne et de sa région, tome II (Roanne 1976), p. 112.

(14) 9 thermidor an II (27 juillet 1794).

(15) Cité par Léon Mercier : J.B. de Champagne, duc de Cadore.

du matin, met la main à la plume pour ne pas rester en arrière dans ses réponses" (16). Elle rejoignit ensuite son mari à la cour de l'empereur François II : une cour à la fois fastueuse et soumise à une étiquette fort rigide.

Champagny avait pour mission d'empêcher l'Autriche d'entrer dans la coalition qui se formait sous la direction de la Russie et de l'Angleterre. Pendant longtemps, l'Autriche hésita : le ministre Cobenzl (17), qui se flattait de rétablir l'alliance avec la France, s'entendait bien avec Champagny et aussi, il faut bien le dire, "cédait chaque fois que Bonaparte élevait la voix" (18). Champagny réussit à gagner la confiance de l'empereur François II qui accepta - honneur insigne - de tenir sur les fonts baptismaux son fils François, né à Vienne le 8 septembre 1804.

Champagny n'avait pas mal réussi, jusque là, dans sa mission. Il y avait néanmoins à Vienne un "parti de la guerre" autour de Starhemberg, Stadion et Metternich. La proclamation de l'Empire français et le couronnement de Napoléon Ier (2 décembre 1804) modifièrent les bonnes dispositions de François II : pour les Habsbourg, le seul Empire, c'était le Saint Empire romain germanique, héritier de celui de Charlemagne et de Charles Quint. De plus les ambitions de Napoléon Ier en Italie et sa proclamation comme roi d'Italie précipitèrent les événements. En août 1805, l'Autriche entra dans la coalition.

A ce moment, Champagny avait quitté Vienne depuis un an. Il avait réussi à retarder le plus possible le changement de politique de l'Autriche mais il n'était plus l'homme de la situation. Rappelé en France, il fut nommé ministre de l'Intérieur, en remplacement de Chaptal. Sa mission de diplomate était provisoirement achevée : mission accomplie. Il en fut également récompensé par le grade de chevalier dans le nouvel ordre de la Légion d'honneur.

#### b) Ministre de l'Intérieur

Les ministères étaient moins nombreux qu'aujourd'hui et leurs compétences plus vastes : ainsi, le ministre de l'Intérieur était-il vraiment chargé de toutes les "affaires intérieures". Champagny, chargé de l'instruction publique fut, par exemple, à l'origine de l'Ecole des Chartes. Responsable des cultes, il accentua la politique d'alliance avec l'Eglise menée par l'empereur : il décida, par exemple, la réaffectation au culte catholique du Panthéon et de la basilique Saint-Denis. Responsable de l'économie, dès 1806 il organisa l'exposition sur les produits de l'industrie. Enfin, dans le domaine des travaux publics, son action s'exerça à Paris dont l'empereur voulait, par de grands travaux d'urbanisme, augmenter encore l'éclat. Il s'occupa du percement de la rue de Rivoli : amorce du grand axe ouest est, plus tard prolongé par Haussmann.

Progressivement, l'empereur le couvrit d'honneurs et de marques de satisfaction : il fut choisi pour l'accompagner à Milan lorsqu'il s'y fit couronner roi d'Italie. Il fut promu grand aigle de la Légion d'honneur.

#### c) Ministre des relations extérieures (1807-1811)

C'est la mission qui a fait passer notre personnage dans l'Histoire. En 1807, Talleyrand, qui avait illustré la fonction de ministre des relations extérieures fut disgrâcié par Napoléon Ier qui

(16) Lettre de Mme Gérando à M. Pfeffel, de Colmar, 29 novembre 1801. Cité par Portailier : Tableau général des victimes et martyrs de la Révolution en Lyonnais, Forez et Beaujolais. (St-Etienne, 1911) p. 81.

(17) Le comte de Cobenzl (1753-1809), négociateur des traités de Campo-Formio et de Lunéville.

(18) G. Lefebvre : Napoléon Ier (Paris, P.U.F.), p. 189.

lui reprochait sa vénalité et surtout la désapprobation qu'il manifestait de la politique impériale d'expansion.

Le 10 août 1807, Champagny fut donc fait ministre des relations extérieures : succession difficile que celle du prince de Talleyrand, un des diplomates les plus prestigieux de son époque.

Champagny ne fut pas, comme l'avait été Talleyrand, un ministre aux vues personnelles, mais un fidèle exécutant des volontés impériales : citons quelques grands moments de son action :

- En avril 1808, il dirigea l'annexion des états pontificaux.

- En mai 1808, il joua un rôle important dans l'abdication du roi d'Espagne, Charles IV, qui se déchirait avec son fils Ferdinand, prince des Asturies. Pendant que Murat matait à Madrid le soulèvement du peuple de la capitale, la famille royale était expédiée en France et Joseph Bonaparte, frère de l'empereur, devenait roi d'Espagne. L'Empire s'engageait dans la dramatique aventure espagnole. Champagny y avait eu sa part.

- En octobre 1808, Champagny accompagna Napoléon Ier à Erfurt où l'empereur, au-delà de la magnificence déployée pour impressionner ses vassaux allemands, se présentait en demandeur vis-à-vis du tsar Alexandre Ier et dut faire des concessions. Mais il s'agissait pour lui de gagner *"assez de temps pour écraser les Espagnols et ramener la Grande Armée sur le Danube"* (19).

- En octobre 1809, après de dures négociations avec Metternich, Champagny signa la paix avec l'Autriche (traité de Vienne). Puis, en jouant peut-être des relations de confiance et d'amitié qu'il avait eu autrefois avec l'empereur d'Autriche, il conduisit les délicates négociations qui aboutirent au second mariage de Napoléon Ier avec l'archiduchesse Marie-Louise. La naissance du roi de Rome, en 1811, sembla assurer la pérennité du régime.

#### d) L'apogée d'une carrière

Au ministère des relations extérieures, Champagny était à l'apogée de sa carrière politique. Napoléon Ier récompensa largement la fidélité et la docilité de son ministre :

- En 1806, l'empereur accepta d'être le parrain de son dixième enfant : Napoléon de Nompère de Champagny. En 1809, son dernier fils est le filleul de Jérôme et de Pauline Bonaparte.

- Le 24 avril 1808, le ministre des relations extérieures fut fait comte de l'Empire, titré comte de Champagny. Le 15 août (20) 1809, il fut fait duc de Cadore (21), l'un des quinze ducs non maréchaux créés par le premier Empire. Au même moment, il recevait une donation de 10 000 F de rente (22), inscrite sur le Grand Livre de la Dette. Un an après, le nouveau duc de Cadore recevait à l'occasion du mariage d'une de ses filles une donation de 100 000 F (23) gagée sur le Mont-de-Piété de Milan (24). Il est d'ailleurs bien

(19) G. Lefebvre, op. cit., p. 271.

(20) Le 15 août était le jour de la fête de l'empereur qui avait décidé de fêter à cette date un hypothétique saint Napoléon.

(21) Cadore est un bourg d'Italie (Province de Bellune), situé sur la Piave.

(22) Cela correspondait, à un taux de 5% à un capital de 200 000 F-or soit 6 200 000 F 1982.

(23) Il s'agit cette fois d'un don en argent et non d'un titre de rente.

(24) Tous ces renseignements sont dans l'ouvrage du vicomte A. Reverend : Armorial du Ier Empire. rééd. J. Tulard, tome III (1974).

dans la manière de Napoléon, qui ne croit guère aux sentiments désintéressés, de combler de donations ses ministres et ses maréchaux.

- Champagny était aussi couvert de décorations, en particulier d'ordres étrangers (25) : il est vrai qu'à toutes les époques il a été d'usage de s'entre-décorer entre hommes d'Etat, ministres, diplomates...

Il est devenu l'un des hommes importants de Paris, dépositaire de la faveur du Prince. Les réceptions se succédaient au ministère des affaires étrangères. Le salon de la duchesse de Cadore était devenu l'un des plus recherchés de la haute société parisienne, même si Henri Beyle - Stendhal - avoue dans son journal s'y être ennuyé (26).

Les mariages de ses enfants sont l'occasion de fêtes somptueuses et le moyen d'étendre - par de belles alliances - son influence sociale : En 1805, sa fille Zoé épousa le baron Claude-Etienne Chaillou des Barres, auditeur au Conseil d'Etat, intendant de Basse-Silésie (1806), préfet de 1810 à 1815 (27). En 1810, une autre de ses filles, Zéphyrine, épousa Emmanuel Camus du Martroy, créé baron d'Empire (1810), conseiller d'Etat et préfet (28). Il est d'ailleurs probable que la situation du ministre dut, au départ, favoriser la carrière de ses gendres : on voit ainsi s'esquisser ces véritables dynasties de hauts fonctionnaires qui, au-delà des changements de régime, assurent, dans la France du XIXème siècle, la permanence de l'administration.

#### e) Les dernières années de l'Empire

Champagny resta ministre de relations extérieures jusqu'en 1811. Le 16 avril 1811, il dut quitter le ministère après une querelle avec l'empereur qui lui reprochait de ne pas avoir pressenti ses intentions au sujet de la Russie. Il fut remplacé par Maret (29). Ce n'était cependant qu'une semi-disgrâce car, dès le 21 avril 1811, il devint ministre d'Etat, intendant général des domaines de la couronne : l'empereur jugeait encore utilisables ses compétences administratives.

En 1812, il fut chargé de recevoir le pape Pie VII, arrêté sur l'ordre de l'empereur et transféré à Fontainebleau : "corvée" politique qui montrait que Napoléon jugeait Champagny capable d'effectuer n'importe quelle mission sans trop se poser de problèmes de conscience.

Le 5 avril 1813, Champagny fut nommé sénateur et, pendant la campagne d'Allemagne qui éloigna l'empereur du territoire national, secrétaire de la régence, confiée à l'impératrice Marie-Louise. Il

(25) Commandeur de la couronne de fer, grand-croix des ordres des deux Siciles, de St-Hubert de Bavière, de l'aigle d'or de Wurtemberg, de la couronne de Saxe, de la fidélité de Bade, de Hesse, de St-Joseph de Wurzburg, de St-Léopold d'Autriche, de l'aigle noir de Prusse et de St-André de Russie.

(26) Henri Martineau : le calendrier de Stendhal (Paris, 1950), p. 124. Stendhal note dans son Journal (V,97) : "*dîner de l'ennui le plus plat chez le duc de Cadore*" (15 mars 1812).

(27) Il fut successivement préfet de l'Ardèche (1810-1814) et de la Creuse (1815). (A.N. Les préfets du 11 ventôse an VIII au 4 septembre 1870. Répertoire nominatif et territorial, Paris, 1981.

(28) Préfet de la Creuse (1810-1814), de l'Ain (1815), du Puy-de-Dôme (1820-1823), de la Haute-Garonne (1828-1830). (A.N., op. cit.).

(29) Hugues Bernard Maret, duc de Bassano (1763-1839), ministre des relations extérieures de 1811 à 1813. Caulaincourt lui succéda.

fallait auprès de la jeune et inexpérimentée souveraine un homme au fait depuis longtemps des affaires de l'Etat.

Lors de la campagne de France, Champagny fut nommé à nouveau, le 25 janvier 1814, secrétaire à la régence : le jour même Napoléon Ier quitta Paris, laissant Marie-Louise et le roi de Rome qu'il ne devait plus revoir. Le 29 mars 1814, Champagny suivit Marie-Louise lorsqu'elle quitta Paris, menacé par l'avance de Schwarzenberg et de Blücher, et gagna Blois : Marie-Louise lui confia une lettre pour son père l'empereur d'Autriche qu'il rencontra à Dijon : ultime rencontre entre l'ancien ambassadeur à Vienne et le souverain qui avait été le parrain de son fils. Mais les jeux étaient faits. Napoléon Ier, trahi et abandonné par tous, dut abdiquer le 6 avril.

Le 14 avril, Champagny se rallia aux Bourbons : attitude peu glorieuse qui fut celle, d'ailleurs, de la plupart des dignitaires et des maréchaux de l'Empire, las des aventures militaires sans cesse recommencées et qui aspiraient à profiter des prébendes accumulées grâce à la faveur de l'empereur : seul leur ralliement aux nouveaux maîtres garantissait celles-ci.

Le 4 juin 1814, Louis XVIII, rétabli sur le trône de ses aïeux fit le duc de Cadore pair de France et le rétablit sur les contrôles de la marine avec le grade de contre-amiral (dans le cadre de réserve).

Sous les Cent-Jours, Champagny resta d'abord à l'écart. Cependant, devant l'insistance de Napoléon Ier, il accepta de servir à nouveau l'Empire, fut fait le 2 juin 1815 pair héréditaire (30) et retrouva ses fonctions d'intendant général des bâtiments de la couronne. Mais quelques jours après, c'était Waterloo (18 juin) puis, à nouveau, l'invasion du territoire, le retour de Louis XVIII et, enfin, la déportation de l'empereur à Ste Hélène.

#### 4 - UN DIGNITAIRE VIEILLISSANT

Bien que Louis XVIII, rentrant en France, eût promis, le 28 juin, une amnistie, Champagny fut exclu de la pairie le 24 juillet 1815. Pendant quatre ans, il resta éloigné des affaires et des honneurs. Agé de 59 ans, sa carrière politique semblait terminée.

Mais il revint cependant en grâce en 1819 et fut fait à nouveau, grâce à Decazes, pair héréditaire (5 mars 1819) puis se vit confier les fonctions, à dire vrai modestes, de président du collège électoral d'Orléans. En 1824, il devint secrétaire de la chambre des pairs.

Sa situation mondaine restait importante. Sa grande affaire était désormais de bien marier ses enfants (il était veuf depuis 1821).

- En 1817, sa fille Henriette avait épousé un diplomate, Albert Tissot de La Barre de Mérona, ministre plénipotentiaire, conseiller général du Calvados

- En 1822, sa dernière fille, Blandine, épousa le comte Didier Mesnard de Chousy qui devint Chambellan du roi Charles X (le comte d'Artois accéda au trône en 1824).

- En 1834, son fils aîné - l'héritier du titre - Louis de Nompère de Champagny épousa Caroline Lagrange, fille du général Lagrange, comte d'Empire, pair de France.

Une couronne de petits-enfants l'entourait : Champagny fut en effet, un véritable "fondateur de dynastie".

---

(30) Dans l'acte additionnel aux Constitutions de l'Empire, Napoléon Ier concéda aux sénateurs la pairie héréditaire.

La révolution de 1830 fut la dernière péripétie de sa vie politique : il vota contre l'exclusion du trône du duc de Bordeaux, petit-fils de Charles X, en faveur duquel le vieux roi partant en exil avait abdicqué. Cela n'empêcha cependant pas Champagny, qui avait servi tant de régimes, de prêter serment à Louis-Philippe et de rester membre de la chambre des pairs.

La rédaction de ses souvenirs politiques (31) occupa ses loisirs de dignitaire vieillissant. Il mourut à Paris le 3 juillet 1834, âgé de 78 ans et fut inhumé au cimetière Montparnasse. Son fils Louis prit le titre de duc de Cadore mais, comme l'hérédité de la pairie avait été abolie, il dut être fait à son tour pair de France (1835) pour siéger, comme son père au palais du Luxembourg.

#### POUR CONCLURE :

La carrière de Jean-Baptiste de Nompère de Champagny, duc de Cadore, est intéressante à plus d'un titre :

- Il n'est pas, certes, malgré les honneurs dont il fut couvert, un homme de tout premier plan. Ce fut un grand commis de l'Etat, docile et consciencieux, soucieux de ses places, le type même du haut fonctionnaire courtisan. Sur le tard, Napoléon Ier l'a défini d'un mot très dur *"c'était un homme propre à toutes les places la veille du jour qu'on l'y nommait"* (32). Le mot est manifestement injuste car on ne peut refuser la compétence au duc de Cadore. Mais il est vrai que l'exilé amer de Ste-Hélène ne faisait que reprendre à son compte un jugement de Talleyrand qui ne devait guère porter dans son cœur celui qui lui avait succédé aux relations extérieures.

- Faut-il voir dans sa carrière un bel exemple d'opportunisme politique ou, au contraire, le sens du service de l'Etat ? Les deux, sans doute. D'autres hommes, à la même époque, ont ainsi servi tous les régimes, avec éclat, sans que leurs volte-face nuisent - au contraire - à leur carrière : René Remond, dans La Vie politique de la France (33) le note fort opportunément en citant, à titre d'exemples, les noms et les carrières du comte Molé et du duc Pasquier - on pourrait ajouter à ces deux noms l'exemple caractéristique de Champagny.

- Rappelons cependant qu'à la même époque, des républicains (après 1794), des bonapartistes (après 1815) et des légitimistes (après 1830) firent passer leurs idées avant leurs carrières, démissionnèrent ou brisèrent leur épée pour ne pas servir un régime avec lequel leur conscience n'était point en accord. Tant il est vrai qu'en politique il existe deux catégories d'hommes : ceux qui combattent pour une idée ou un système de valeurs et en éprouvent souvent de rudes déboires, et ceux qui, selon le mot du duc Pasquier *"trouvent souvent une foule d'arguments qui viennent à l'appui de leur désir de s'accommoder avec les temps, avec les circonstances, et d'en tirer le meilleur parti possible"*. Champagny fut de ces derniers. Il eut une belle carrière, mais non un destin.

Claude LATTA

(31) Réédité en reprint aux éditions Jeanne Laffitte.

(32) Cité par Las Cases : le Mémorial de Sainte-Hélène. Ed Garnier t. I, p. 496.

(33) René Remond : La Vie politique en France, t. I 1789-1848, p. 404.

## ARBRE GENEALOGIQUE II

## ARBRE GENEALOGIQUE I

## L'ASCENDANCE PATERNELLE DU DUC DE CADORE

Noble Jean de Nompère  
 + à Charliou le 4 septembre 1540

Louis de Nompère  
 écuyer, seigneur de Mons en Forez  
 (paroisse de St-Nizier sous Charliou)  
 ép 1550 Claire de Verchères, dame Rongefer  
 (+ Charliou 14 novembre 1597)

Benoît de Nompère  
 écuyer, seigneur de Mons en Forez, homme d'armes dans la Cie d'ordonnance  
 du duc de Mayenne (1577) du syr de la Guiche (1597) puis dans l'armée  
 du roi

+ Charliou 1627  
 ép. 1588 Philiberte de Bersac

Moyse de Nompère  
 Né à St-Nizier sous Charliou en 1588, écuyer, seigneur de Nantillères  
 du Pignon, de Champagny, de Vernay et de Grosloup, capitaine au  
 régiment de Lyonnais, gouverneur de Salernes (Var)  
 + 1672 à St-Haon le Vieux  
 ép. en 1648 (à St-Haon le Vieux) Catherine de Montcorbier, dame de  
 Champagny et de Pierrefitte (+ Beaujeu en 1659)

François de Nompère  
 Né à St-Haon le Vieux en 1668, écuyer, seigneur de Champagny et de  
 Pierrefitte, capitaine en 1707  
 + à St-Haon le Vieux en 1722  
 ép. en 1690, à Roanne, Marguerite Courtin de la Motte Saint-Vincent

Jean-Baptiste de Nompère  
 Né à Roanne en 1693, écuyer, seigneur de Champagny et de Pierrefitte,  
 capitaine au régiment de Bigorre  
 + après 1756  
 ép. en 1721 Claude Marie Mathieu de Bachelard

Charles de Nompère de Champagny  
 Né à Comelle en 1725, écuyer, lieutenant colonel de cavalerie,  
 chevalier de St-Louis  
 + vers 1789  
 ép. 1<sup>o</sup> Geneviève Dubost de Boisvert, 2<sup>o</sup> Louise Nicole Terray

Jean-Baptiste de Nompère de Champagny  
 Duc de Cadore, né à Roanne en 1756, député à la Constituante, ministre  
 des relations extérieures  
 + à Paris en 1834  
 ép. en 1787 Victoire Blandine Hue de Grosbois

Jean-Bapt. de Nompère  
 écuyer, sgr de  
 Champagny  
 (1693 -  
 + ap. 1756

Charles de Nompère de  
 Champagny  
 écuyer, lt  
 colonel  
 (1725 -  
 1789 ?)

J.B. de  
 Nompère de  
 Champagny  
 duc de  
 Cadore  
 (1756-1834)

Geneviève  
 Dubost de  
 Boisvert  
 + 1762 ?

Claude  
 François  
 Dubost de  
 Boisvert  
 chevalier  
 cap. d'in-  
 fanterie

Elizabeth  
 Udin de  
 Mailioniere

François de  
 Nompère  
 écuyer, sgr  
 de Champagny  
 1668-1722

Marguerite de La  
 Motte Saint-  
 Vincent  
 1672-1756

Claude Mathieu  
 de Bachelard  
 lt-général au  
 bailliage de  
 Roannais

Marie Courtin  
 (°1670)

Jean Courtin  
 écuyer, sgr de  
 Riorges, avocat au  
 Parlement  
 (1634-1689)

Françoise de La Motte  
 (+ 1738 à 102 ans)

Moyse de Nompère  
 écuyer, capitaine  
 gouverneur de Salerne  
 (1599-1672)

Catherine de  
 Montcorbier  
 Dame de Champagny  
 (+ 1659)

François Courtin  
 écuyer, sgr de Saint-  
 Vincent, La motte...  
 avocat au Parlement  
 (1636-1694)

Claudine Rambaud  
 (+ 1684)

Geneviève Noël  
 (+ ap. 1756)

LA MALADRERIE SAINT-LAZARE ( MOINGT )  
-----

LA MALADRERIE DE MOIND ( 1148-1696 )

Dès l'Antiquité les armées romaines apportent en Europe la lèpre, cependant c'est au Moyen Age, à l'époque des Croisades, que ce mal se répand de façon inquiétante en Occident et en France.

Pour combattre le fléau, les lépreux sont isolés dans des établissements nommés "maladreries" ou "ladreries" qui se fondent un peu partout dans le pays.

Fondation de la léproserie de Moind.

En 1148, Guy II, comte de Forez, ordonne que soit fondée *entre Moyn et Montbrison, en la paroisse de Savigny* (Savigneux) une *esglise pour les malades de la maladie de lèpre* (1).

Le territoire de la maladrerie se situe sur le côté droit du chemin de Moingt à Montbrison, entre le tènement du Palais (chapelle Sainte-Eugénie) et l'actuel couvent des religieuses clarisses (ancien couvent des capucins).

En 1198, s'élèvent des difficultés avec le prieur de Savigneux, curé primitif de toutes les paroisses de Montbrison. Il s'oppose, pour des raisons d'intérêt, à la construction de l'église des lépreux.

Les malades protestent disant que s'ils ne doivent pas entendre les offices à côté des gens sains, du moins ils ne devraient pas être privés des secours de l'Eglise. Le comte de Forez prend l'avis de trois prud'hommes et tranche : l'église de la maladrerie de Moind sera soumise à celle de Savignieu comme la fille à sa mère, les oblations qui seront faites dans cette église par les paroissiens de Savignieu ou des églises annexes appartiendront en totalité au prieur de Savignieu. Pourtant les offrandes faites aux lépreux ou à leur prêtre par les voyageurs, marchands et pèlerins resteront à la léproserie.

La vie de la communauté.

Les lépreux admis dans la maison de Moind devenaient des frères donnés ou donats. Ils administraient collectivement l'hôpital et jouissaient de ses biens en vivant à la manière d'une communauté religieuse. Ainsi un frère qui se marie doit quitter la léproserie et perd tous ses droits sur les biens communs. Il y a quelquefois des exceptions; en 1301, Martin de Montrond, donat de la maladrerie de Moind, s'étant marié avec la nommée Bonjour, elle aussi lépreuse, de la maladrerie de Sainte-Agathe, obtient néanmoins la permission de rester dans la maison sa vie durant et d'y recevoir sa femme un jour et une nuit par semaine *le plus secrètement que laine se pourra* (2) moyennant le versement d'une somme de quatre livres viennois. Le directeur de la maison porte le nom de recteur ou de précepteur.

Plusieurs actes nous donnent les noms de quelques recteurs ou des lépreux représentant la communauté de Moind : Guillaume Coinde, qualifié de recteur en 1236, Guillaume Cordes (vers 1250), Girard Pierre Salvernaz, Guillaume de Velay et Bonnet de Saint-Germain en 1254, Jacquemet Poylleu, qualifié de précepteur en 1293, Martin de Montrond et Barthélemy de la Tour en 1297.

(1) Inventaire des titres du Comté de Forez par Perrin Gayand, livre des compositions; Bibl. de St-Etienne, p.625.

(2) Inventaire des titres du Comté de Forez publié par A.Chaverondier, p.395.

La maladrerie possède des droits de leyde sur le blé et le sel vendus à Moind. Donations, échanges et acquisitions permettent de constituer progressivement un domaine autour de la maison des lépreux. La maladrerie possède des biens à la Tourette, mandement de Saint-Romain, aux Purelles, près de Curraize...

Chaque lépreux doit verser dix sous lors de son admission. Pour chaque criminel pendu au gibet de Grumard l'hospice reçoit aussi dix sous. Ces fourches patibulaires des comtes de Forez étaient vraisemblablement situées sur les terres de la léproserie, près de Moingt et de l'actuel ruisseau de Grumard.

### Persécutions de 1321.

Déjà au ban de la société, les lépreux, comme les juifs et les vaudois, sont parfois les innocentes victimes de cruelles persécutions. C'est le cas en 1321 : à la suite d'une dure famine la rumeur populaire accuse les lépreux d'essayer d'empoisonner les autres habitants. Par lettres royales données à Crécy le 16 août 1321, le roi Philippe V le long ordonne de faire separer les malades du mal de lèpre d'entre les autres chrestiens et d'abord ceux qui, après certaine machinacion et entreprinse faicte entre eux, jonnellement mectioient poysons véneneuses et abominables ès puy, fontaines ruisseaulx et autres lieux pour empoisonner les autres chrestiens sains et les mectre à mort afflin de non estre séparés de leur compaignie... (3)

À Lyon la plupart des lépreux sont conduits au bûcher. On ne sait si les ladres de Moind furent inquiétés. Un fait est certain : les biens de la léproserie passent alors sous l'administration des recteurs de l'hôpital des pauvres de Montbrison comme l'indique une transaction intervenue cette année-là entre Durand de la Roche, curé de Moind et Jacques Gaudefroy, prêtre et recteur de l'hôpital.

Les administrateurs de l'hôpital monthrisonnais seront tenus, tant qu'ils géreront la léproserie et ses biens, de payer chaque année au curé de Moind dix déments de seigle, deux chars doubliers de bois, deux ânées de vin "bon et pur" et deux sols viennois. De son côté le curé de Moind devra dire deux messes par semaine dans la chapelle de la léproserie. Si, plus tard, la léproserie est habitée et administrée par des lépreux, le curé de Moind pourra exiger d'eux une redevance supplémentaire de 30 sols viennois, un dément de seigle et un repas chaque année la veille de la fête de Sainte Marie-Magdeleine, de plus, dix sols viennois chaque fois qu'un nouveau lépreux viendra habiter l'établissement.

### Déclin

Un copie postérieure du même acte porte en note que le curé de Moind est tenu de dire ou faire dire deux messes chacune semaine en la chappelle dudit hostel Dieu. Il semble donc qu'assez vite la chapelle de la léproserie ait été délaissée pour la messe bi-hebdomadaire dite par le curé de Moind au profit de celle de l'hôpital de Montbrison, vraisemblablement parce que la maladrerie n'a plus guère d'occupants.

Avec le recul de la lèpre, l'hôpital des ladres de Moind semble avoir perdu beaucoup de son utilité première et devient un simple bénéfice. En 1489, un moine du prieuré de Savigneux a le titre et les fonctions de recteur de Saint-Lazare (le vocable Saint-Lazare est mentionné au XVe s.). En 1490, cette charge appartient à Jean Chatel, prieur claustral de Savigneux.

En 1516, frère Pierre de Tournon est prébendier de la prébende *saint Ladre pres Moing* (4) ; à ce titre, il reçoit de Jehan Rey, censier du revenu de l'hôpital de Montbrison, six livres dix sols chaque année.

(3) Inventaire des titres du Comté de Forez par Perrin-Gayand, p.636.

(4) Compte Jehan Rey- 1516-1517 -archives de l'Hôtel-Dieu St-Anne E 51.

En 1635, messire Gabriel Fouin (Fouyn), prêtre et *prieur de Saint Lazare pres Moing lez Montbrison* (5) donne à ferme pour cinq ans les rentes du prieuré et de la prébende de Crusillis à un chanoine de la collégiale Notre-Dame de Montbrison : messire Sezard de la Mure Ronchevol, contre neuf livres payables annuellement à Toussaint et soixante livres pour arrérages. Le maison a donc de modestes revenus.

Prise de possession par les recteurs de l'hôpital de Montbrison.

Il convenait de réunir les biens de la léproserie à ceux d'un établissement proche ayant une vocation voisine. C'est chose faite en 1670. Les recteurs de *l'hospiteldieu & l'hôpital général des pauvres enfermés* de Montbrison obtiennent une ordonnance du lieutenant général les autorisant à prendre possession des *fondz maisons et heritages appartenant et possedéz cy devant par les pauvres lèpreux habitans aux bastimens joingnans a ladicte chappelle Saint Lazare et qui ont estés despuis habandonnez par iceulx d'aultant quil ny a heu depuis longues années aucungz malades attainct de lad. maladie* (6). Notons que cette prise de possession a lieu au profit des deux établissements hospitaliers de Montbrison, l'hôtel-Dieu Sainte-Anne et l'hôpital général des pauvres renfermés créé en 1658, l'administration de ce dernier étant encore mal différenciée de celle de l'hôtel-Dieu.

Les biens dépendant de Saint-Lazare consistent en une maison avec *escurye et jardin* (6) louée au prix de six livres par an à François Devin et une autre maison située *en l'hault au dessus de ladicte chappelle* louée pour quatorze livres par an à Claude Chappoton avec un *jardin escury et une terre de trois cartons*. Le curé Berthaud de Moind tient pour sa part un pré situé à Rigaud.

L'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem.

Une réorganisation générale des établissements hospitaliers s'amorce vers cette époque. Par un édit de décembre 1672, Louis XIV unit à l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare (7) de nombreux petits hôpitaux. L'hôpital de Sury et la maladrerie Saint-Main de Grézieu (8) sont dans ce cas. La léproserie de Moind est aussi réunie à l'ordre bien que les administrateurs de l'hôpital de Montbrison en aient pris possession deux ans avant l'édit.

En 1692, messire Mathieu Clépier, *prestre, chapelain de la Maladerie St Lazare* et de l'hôpital de Sury et *fermier des revenus de l'hôpital de Grézieu-le-fromental*, réside à Sury où il est sociétaire (9). Pour les trois hôpitaux, il dépend de la commanderie de St-Lazare de Lyon (10). Un édit de mars 1693 retire de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare tous les établissements qui y avaient été agrégés en 1672. Les hôpitaux à faibles revenus - c'est le cas de Moind - seront rattachés à d'autres hôpitaux anciens. Ceux qui ont des ressources suffisantes reprendront leur rôle premier.

(5) Archives de l'hôtel-Dieu Saint-Anne, B 2 - 1635.

(6) Archives de l'hôtel-Dieu Saint-Anne, B 3, n°16 (sac I) 14-01-1670.

(7) Ordre de Saint-Lazare : ordre hospitalier, militaire et religieux, fondé à Jérusalem au début du XIIe siècle et installé à Boigny (Loiret). Il administre les maladreries.

Ordre de N.D. du Mt-Carmel : ordre de chevalerie fondé en 1606 par Henri IV. Réuni à l'ordre de St-Lazare en 1608.

(8) On allait à Grézieu pour être délivré de la gale en faisant une neuvaine à Saint Main, patron de l'église.

(9) Archives de l'hôpital Ste-Anne, 16 juin 1692.

(10) Broutin indique à tort dans *Histoire des Couvents de Montbrison* (note 2, tome I) : « Nous ne pensons pas que la léproserie de Saint-Lazare ait eu aucun lien avec l'ordre chevaleresque de ce nom. »

Il avance que la léproserie a pu appartenir à l'ordre du Temple avant la suppression de ce dernier, en 1312.

### Réunion définitive à l'hôpital de Montbrison.

En vertu de cette décision royale, un arrêt du 13 juillet 1696 du conseil d'Etat privé du roi prononce l'union à l'hospital des pauvres malades de la ville de Montbrison des biens et revenus des hospitaux de St-Bonnet des Coreaux, Grézieu et Sury le Comtal et de la maladerie de Moings pour en jouir du premier juillet 1695 et estre lesd. revenus employez à la nourriture et entretien des pauvres malades dud. hospital de Montbrison, à la charge de satisfaire aux prières et services de fondation dont peuvent estre tenus lesd. hospitaux... et de recevoir les pauvres malades des lieux et parroisses de leurs situations à proportion de leurs revenus (11). L'enregistrement en Parlement a lieu le 20 mars 1698.

En 1700, les recteurs de l'hôpital Ste-Anne louent à Estienne Brison vigneron et à Marguerite Chazal sa femme, les bâtiments de la maladrerie et les terres dépendant de St-Lazare pour la somme annuelle de 19 livres. Les locataires s'engagent à *mesnager le tout en bon pere de famille sans faire aucun desgat dans lesd. bastimens* (12) qu'ils tiendront bien couverts.

En 1705, les locataires sont Claude Barou, vigneron demeurant à Montbrison et Marie Chavanier, son épouse. Ils paient 15 livres par an. Un pré et une terre sont aussi loués à messire Claude Huard, chanoine de Notre-Dame, pour 11 livres en 1700, 14 livres en 1705, 15 livres en 1712.

### DIFFEREND ENTRE LE CURE DE MOIND ET LES RECTEURS DE L'HOPITAL SAINTE-ANNE

#### Démolition de l'église Saint-Lazare.

En 1706, un grave différend oppose les recteurs de l'hôpital et le curé de Moind soutenu par les religieux de la Chaise-Dieu, curés primitifs de la paroisse de Moind et de Sainte-Anne, son annexe.

Les recteurs exposent à Claude de Saint-George, archevêque de Lyon, l'état de la chapelle St-Lazare : *elle tombe en ruine, ne s'y disant aucune messe depuis plus de vingt ans, la voute d'icelle estant corrompue et fendue sur le point de tomber, aussi bien que les murailles de ladite église qui a esté profanée, et pollué par les animaux et l'entrepas de foins et pailles...* (13) Il n'y a aucune fondation permettant une remise en état et les recteurs demandent l'autorisation de démolir l'édifice afin d'en utiliser les matériaux. L'archevêque désigne Simond Pactier, curé de Saint-Pierre et archiprêtre substitué pour visiter la chapelle en compagnie des experts en maçonnerie et établir un rapport. Le 9 février 1706, le procès-verbal de visite est établi, le curé Pactier constate *le très mauvais état* de l'édifice. Finalement le vicaire général, monsieur de Marclopt, donne, au nom de l'archevêque de Lyon, l'autorisation de faire démolir la chapelle de la maladrerie. Les matériaux devront être employés à la réparation de l'hôpital de Montbrison.

#### Le procès.

Cette décision déclenche un conflit aigu entre Jean-Baptiste Marcland (ou Marquelan), curé de Moind, soutenu par les moines de la Chaise-Dieu et les paroissiens de Sainte-Anne d'une part et les recteurs de l'hôtel-Dieu d'autre part.

Le 5 janvier 1708, les religieux présentent une requête en Parlement qui expose les sources du litige : la démolition de Saint-Lazare et le transfert du cimetière joignant la chapelle Sainte-Anne de l'hôtel-Dieu.

(11) Fonds de l'hôpital de Sury-le-Comtal, série A-carton n°89, pièce A 1 du 13 juillet 1696.

(12) Archives Sainte-Anne, B 3.

(13) Archives Sainte-Anne, C 4, du 19 avril 1706.

Selon les Moingtains, c'est une *chapelle ancienne et solidement construite* (14) que les recteurs ont entrepris de démolir, faisant déjà monter des charpentiers et massons sur le couvert qui est entièrement enlevé. Ils se disposent à la détruire et démanteler jusque au fondement et avec grande peine, cela au grand scandale du public lequel a toujours eu une dévotion singulière à icelle. La chapelle a, suivant les plaignants, des fondations considérables.

#### Le cimetière Sainte-Anne.

Le transfert du cimetière de Sainte-Anne donne lieu à des incidents tragi-comiques contés par les suppliants. Les recteurs de l'hôpital trouvent gênant le cimetière qui entoure la chapelle Sainte-Anne et entreprennent la construction des murs d'un nouveau cimetière hors de lad. ville et sur les fosses d'icelle dans un endroit lequel a servy autresfois de sepulture aux huguenots (15) qu'ils font bénir par le doyen de Notre-Dame. Pendant la nuit du 2 au 3 septembre 1706, les recteurs "déménagent" le cimetière en faisant conduire et trainer sur une charrette par les rues dudit Monthrison en des sacs ou boges les ossements des habitants de ladite esglize sainte Anne (15). Les habitants du quartier de l'hôpital s'indignent et, touchés de la piété naturelle, vont amasser eux memes sur les sept heures du lendemain les chair et reliques de leurs proches parens et amis en des corbeilles pour les rapporter avec tout le respect possible au cimittière de lad. paroisse de Ste Anne (15). C'est seulement après ces incidents que les recteurs consentent à présenter l'autorisation écrite qu'ils avaient obtenue du vicaire général de Lyon pour opérer ce transfert.

#### Les religieuses de l'hôpital tentent se s'approprier la chapelle Sainte-Anne.

Il y a un troisième sujet de désaccord, de moindre importance. Les religieuses hospitalières installées depuis 1654 utilisent la chapelle Sainte-Anne de moitié avec le vicaire desservant la paroisse Sainte-Anne, annexe de Moind. L'hôpital dispose pourtant d'une autre chapelle placée sous le vocable de Saint Joseph qui a toujours été suffisante pour les pauvres de l'établissement, suivant les plaignants.

Les religieuses ont fait construire un mur vers le milieu de la chapelle pour leur servir de coeur, privatisant ainsi une partie du sanctuaire si bien que les habitans sont obligés de desserter le service divin les jours de festes solennelles... a cause de la petitesse (15). Ils sont obligés d'eslire et choisir leur sepulture dans des esglizes estrangeres pour avoir perdu au moyen dudit coeur l'usage de leur tombeau et sepulture domestique ainsi d'ailleurs que l'usage de leurs cloches (15). On constate donc une cohabitation difficile.

Il y a quotidiennement des mesquineries. Les religieuses enlèvent plusieurs meubles comme calice tabernacle et ornements servants et destinés au service divin appartenants a lad. paroisse soubz pretexte d'en apporter des leurs lesquels meubles elles auroient aussy enlevé et retiré plusieurs fois sans remettre ceux de lad. paroisse... (15). Le 6 septembre 1707, le vicaire de Sainte-Anne s'apprêtant à célébrer l'office trouve l'autel sans marbre, nappes ny crucifix et fait dresser procès-verbal.

Les Moingtains considèrent encore qu'il est inadmissible que l'aumônier des soeurs conduise les cortèges funèbres processionnellement avec la croix étoile et autres ornements marques d'honneur et de juridiction reservées au sieur curé seul... (15). Un volumineux contentieux !

#### Saint-Lazare : une chapelle profanée.

Le 24 février 1708, les recteurs répondent point par point au mémoire des religieux de la Chaise-Dieu et du curé de Moind.

(14) Archives Sainte-Anne, C 4 - 15, du 5-01-1708.

(15) Ibid.

Selon eux, les fondations "considérables" de St-Lazare consistent en deux articles savoir une procession que les Cordelliers de Montbrison alloient faire a cette chapelle le jour de Pasques, et un Libera que les sieurs du chapitre chantent un des jours des Rogations quy passent devant dans le cours de leur procession. Lesquelles fondations depuis plus de trente ans ne se faisoient qu'a la porte de ladite église a cause qu'elle estoit sans ornements sans tableaux et nottoirement profanée tant par les bestiaux et le fourage des fermiers quy y estoient en depest que par la retraite de filles débauchées quy y alloient accoucher (16).

La chapelle est vraiment désaffectée et les recteurs demandent ironiquement au curé de Moind sy depuis sept a huit ans qu'il est pourveu de la cure il y a celebré ou fait celebrer une seule fois les saints Mistères...

Les recteurs constatent que la chapelle dépendant de la maladrerie n'a environ que trente livres de revenu et que quand on en vendroit tous les fonds ils ne suffiroient pas pour la réparer. Ils ont pris le parti de la faire démolir et ont obtenu la permission de l'archevêque.

#### Un cimetière trop petit.

Divergence de vue aussi en ce qui concerne le cimetière Ste-Anne. En l'année 1700, les religieuses s'estant plaintes ausdits recteurs conjointement avec les medecins et les chirurgiens de la maison que le cimetière trop petit pour enterrer les pauvres et les paroissiens infectoit les malades de l'hostel Dieu quy joint ledit cimetière et prend ses jours dessus et attiroit sur eux une quantité de grosses mouches quy les désoloient pendant les chaleurs, sur ces plaintes et sur ces remontrances les recteurs demandèrent à l'archevêque de Lyon le transport du cimetière hors de la ville. Un terrain est acheté dans un lieu plus commode environ a deux cens pas de l'ancien cimetière. Le curé Pactier, de St-Pierre, effectue l'enquête préalable et le grand vicaire permet la construction et la bénédiction du nouveau cimetière qui doit estre commun aux pauvres et aux habitants.

#### Utilisation de la chapelle Sainte-Anne.

Pour l'utilisation de la chapelle Sainte-Anne, il y a depuis longtemps des frictions entre le vicaire de Moind et l'aumônier de l'hôpital. Ce dernier, avec les religieuses qui sont toujours sur place, grignote des positions, accapare le choeur, fait des fonctions curiales. Une transaction datée de 1673 oblige les religieuses et les habitants d'orner l'hostel (sic) chacun six mois tour a tour. Chaque partie a ses ornements, les religieuses avoient leurs ornements en particulier et les marguilliers de l'année les leurs avec cette différence que ceux des religieuses sont très propres, et ceux de l'annexe en petite quantité et très mauvais, du moins c'est ce qu'affirment les recteurs.

Les responsables de l'hôpital rappellent qu'ils ont déjà cherché, en vain, un accord amiable avec le curé de Moind pensant qu'il n'estoit pas convenable ny a luy ny a eux de s'engager dans un proces quy consomeroit le bien des pauvres et quil seroit plus raisonnable de terminer ce différent en prenant des arbitres ecclesiastiques ou laïques... (16)

#### La disparition de Saint-Lazare.

Le procès continua pourtant et finalement les recteurs de l'hôpital l'emportèrent sur le curé de Moind et les moines de la Chaise-Dieu. Ils comptaient parmi eux le doyen du puissant chapitre de Notre-Dame de Montbrison.

La petite église Saint-Lazare fut démolie en 1729 et ses matériaux employés à la réfection de l'église Sainte-Anne. Le cimetière fut transféré.

---

(16) Archives de Sainte-Anne C 4 - 16 : Mémoire des recteurs de l'hôtel-Dieu Sainte-Anne du 24 février 1708.

Après la Révolution, la paroisse de Moind perdit son annexe de Sainte-Anne dont le territoire fut définitivement rattaché à la paroisse Notre-Dame, une des deux paroisses montbrisonnaises créées après le Concordat.

\* \* \*

La fin de la maladrerie Saint-Lazare de Moind fut donc une occasion de querelles entre Montbrisonnais et Moingtats. Ces péritéties, qui font aujourd'hui sourire, sont un exemple des interminables luttes que se livraient, pour des questions de préséance ou d'intérêts, des communautés voisines (paroisses, couvents, hôpitaux) dont les droits s'étaient enchevêtrés au cours des siècles.

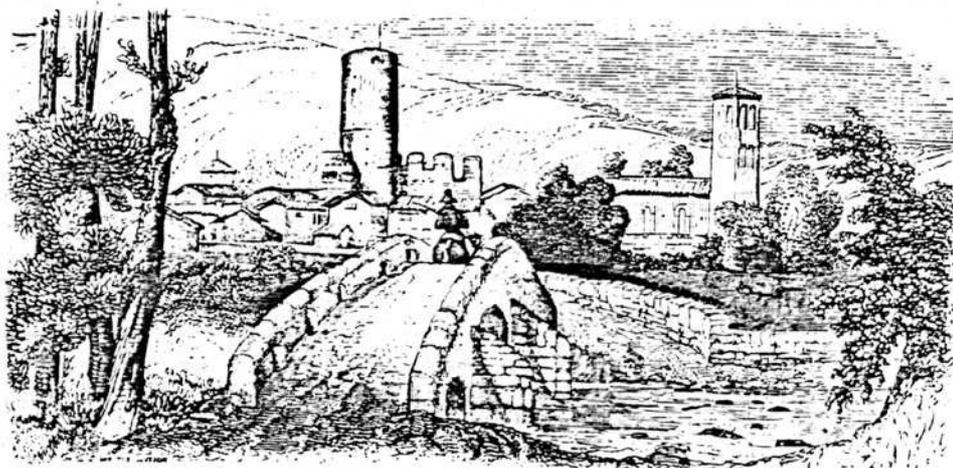
Joseph BAROU

Sources : Archives hospitalières de Montbrison (inventaire sommaire, dossiers IV et V) - archives Diana.

A. Broutin : Histoire des Couvents de Montbrison.

E. Fournial : Les villes et l'économie d'échange en Forez au XIIIe et XIVe siècle.

=====



En suivant la vallée

### LE PASSE DE PIERRE-A-CHAUX

Le passé de Pierre-à-Chaux est tout entier contenu dans le bouquet de son petit vin... Aussi loin que les Chartes permettent de remonter dans l'histoire du Forez, c'est-à-dire au XIII<sup>e</sup> siècle, on trouve mention des vignobles de *Petra Calce* (Pierre-à-Chaux). Un document de 1267 parle d'une vigne appelée le *Clos Ancelin*, cédée par le Comte Renaud de Forez à un seigneur nommé Martin Augier, en échange de certains droits.

Ce *Clos Ancelin* devait d'ailleurs connaître six siècles plus tard une nouvelle destination puisque, vers 1800, on y ouvrait une carrière d'exploitation de kaolin et on y installait une fabrique de porcelaine. Ce fut une de ces industries éphémères comme l'on en vit quelques unes fleurir et se faner aussitôt dans notre cité peu douée pour les affaires !

Les territoires de *Pierre-à-Chaux* et du *Puy de la Croix* qui le domine ont été, d'après les historiens, habités dès l'antiquité. On a trouvé des restes de constructions gallo-romaines, des poteries et objets usuels notamment au *Plat de Pierre-à-Chaux*, en dessous du chemin de Curtieux, près de Randin et au pied du vallon de *Pommerand*, en face de la levée du grand bief des moulins du Vizézy. Sur les pentes de ce dernier vallon, des travaux de culture auraient, assure-t-on, fait découvrir vers 1840, un cercueil en plomb et des monnaies anciennes en grand nombre...

L'Histoire des Couvents de Montbrison par Broutin, et les nombreux terriers que possède la Bibliothèque de la Diana nous apprennent que du XV<sup>e</sup> siècle à la Révolution, il n'était pas de communauté religieuse, de confrérie ou de paroisse qui ne possédât sa vigne à Pierre-à-Chaux. Les habitants les plus notables de la ville avaient aussi la leur...

En reste-t-il beaucoup aujourd'hui ?... Les constructions nouvelles unissant ce quartier à celui de beaugard, (*Pulchrum Regardum* dans les textes anciens) ont largement empiété sur les vignobles... Il ne sera bientôt plus qu'un souvenir ce fameux petit vin de Pierre-à-Chaux que l'on buvait entre amis en devisant gaiement le soir sous les tonnelles !

Marguerite-V. FOURNIER

### LA SELLE DE SAINT-MARTIN

On désigne sous le nom de *Selle de Saint-Martin* un rocher en forme de siège situé au lieu-dit Chanteperdrix, entre la route de Châtelneuf et le hameau de la Guillanche.

Une légende y est attachée : lorsqu'il parcourait les Gaules, Saint Martin s'y serait assis pour se reposer en contemplant le bel horizon forézien. Il y serait même resté bien longtemps tant le spectacle était agréable.

Plus tard, ce siège naturel aurait été utilisé par les seigneurs du lieu qui s'y installaient pour percevoir la dîme de leurs sujets...

Où est la vérité dans tout ceci ?... Peut-être nulle part, mais le rocher existe toujours... et le paysage est toujours beau.

Marguerite-V. FOURNIER

En suivant la vallée

LE JOLI CHEMIN DES MEUNIERES

Oui, c'est un bien joli chemin que celui qui longe tout au fond la pittoresque vallée du Vizézy, un chemin qu'il fait bon suivre au printemps en cueillant des violettes dans les ronces ou des coucous dans les prés...

C'est aussi un très vieux chemin dont l'origine se perd dans la nuit des temps et qui demeura jusqu'en 1852 (date du percement de la Route Nouvelle) l'unique voie longeant la vallée.

Si son appellation de *Chemin des Meuniers* est toujours justifiée par la présence des minoteries qu'il dessert, elle l'était beaucoup plus autrefois alors que la vallée était toute emplie du bruyant tic-tac des moulins (à farine, à foulon ou à huile) établis très nombreux le long de la rivière. C'était un va-et-vient incessant, une animation colorée et sonore. Les petits ânes trottaient sous leur charge de blé ou de farine, les fouets des charrettes claquaient, les meuniers s'interpellaient d'une rive à l'autre, les meunières chantaient, accompagnées par le bruit de la chute d'eau faisant tourner la roue du moulin... Toute la vallée, criant et jasant, était agitée des frémissements d'une vie intense qui en faisait la région la plus active et la plus riche de toute la province...

Le voisinage de la ville comtale favorisait cette industrie qui bénéficiait, par ailleurs, de grandes facilités d'installation, chacun pouvant à son aise se servir d'une eau abondante et intarissable en été... Hâtons-nous de dire que le Vizézy ne doit ce dernier avantage qu'au génie d'un de nos Comtes, Guy II, qui fit détourner à son profit une source du Lignon. Cette grandiose entreprise du Moyen-Age est connue sous le nom de *Béal Garnier* ou *Béal Comtal*...

La principale déviation de la rivière, à deux kilomètres et demi en amont de la ville, est très anciennement connue. Certains historiens locaux lui attribuent la date de 1428 et citent à cet effet la Charte de Marie de Berry (qui gouvernait le Forez pendant la captivité de son mari fait prisonnier des Anglais à Azincourt), charte autorisant la création du bief destiné à amener l'eau du Vizézy dans les fossés entourant les remparts de Montbrison...

Remparts et fossés ont depuis longtemps disparu mais le bief existe toujours.

En 1802, lors de l'établissement de la prise d'eau de la ville de Montbrison, on mit à jour, sur le parcours du Chemin des Meuniers une très ancienne conduite amenant l'eau du Vizézy de Vauberet au Calvaire.

Il y a une vingtaine d'années, on pouvait encore voir en bordure du chemin, au hameau d'Estiallet, la très belle croix de pierre sculptée appelée Croix des Saints car elle porte sur son fût les statues de six saints invoqués par nos pères pour se protéger de la peste. Elle avait été érigée là en 1629 lors d'une terrible épidémie. Elle se trouve aujourd'hui dans le choeur de la Collégiale Notre-Dame après avoir été restaurée par Louis Bernard qui a entièrement refait le croisillon disparu.

Marguerite-V. FOURNIER

E C O T A Y - L ' O L M E  
-----  
S O N        H I S T O I R E  
-----  
( suite )

L'EGLISE D'ECOTAY-1'OLME

Le château d'Ecotay, habitation féodale grande et forte, en rapport avec la puissance de son possesseur, fut construit, nous l'avons vu, au XI<sup>e</sup> siècle. La chapelle qui avait été enfermée dans son enceinte ne suffit bientôt plus et, soit dans l'intérêt de la population, soit pour s'acquitter de quelque vœu, le seigneur baron de l'époque, Bernard d'Ecotay, fit élever au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle une nouvelle église plus grande et plus majestueuse joignant son château. Elle n'avait qu'une nef, en berceau roman, divisée en trois travées par des piliers bas et carrés, et une étroite abside en cul de four (voûte en plein cintre).

Elle fut terminée en 1217 et consacrée avec grande solennité par Bernard de Chabert, archevêque d'Embrun, au nom de Renaud de Forez, archevêque de Lyon, sous le vocable de Saint Etienne, patron de la paroisse. Saint Etienne, premier diacre et martyr, est mort à la fin de l'année de la passion. Il fut lapidé aux portes de Jérusalem. A genoux, il pria pour ses bourreaux qui le faisaient mourir avant de "s'endormir au Seigneur".

Ce sanctuaire reçut, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, les restes vénérés de Saint Pancacre qui souffrit le martyre à Rome au début du IV<sup>e</sup> siècle. La tradition locale a conservé une grande vénération pour Saint Pancacre dont les reliques se trouvent toujours dans l'église. Il y a quelques années encore, la dévotion à ce saint amenait de nombreux pèlerins à Ecotay. Le sanctuaire était plus spécialement visité le lundi de Pentecôte qui est aussi le jour de la fête locale.

Dans son ouvrage "Les châteaux historiques du Forez", Auguste Broutin écrivait à ce sujet en 1883 :

*Ces ruines ont cependant conservé jusqu'à nos jours le privilège d'attirer chaque année, le lundi de Pentecôte, une grande foule d'étrangers qui viennent se livrer au plaisir de la danse et des repas champêtres, dans les belles prairies qui entourent ces ruines. Cette fête fut, dit-on, d'abord un pèlerinage aux reliques de saint Pancrace le vengeur des parjures. Plus tard, ce pèlerinage pieux fut remplacé par une fête mondaine. Cette promenade devint le Longchamps des Monbrisonnais, et nous nous rappelons avec plaisir d'avoir, dans notre jeunesse, rencontré sur la route de Monbrison à Ecotay les élégantes toilettes de la bourgeoisie mêlées aux équipages de la noblesse d'alors. Qui pourrait dire que ces réunions champêtres ne sont pas un souvenir des bergerades de l'Astrée. Cependant elles me paraissent plutôt les dernières traces d'une confrérie du Saint-Esprit fondée dès le XIV<sup>e</sup> siècle dans le château d'Ecotay, par les seigneurs eux-mêmes, qui, chaque année, le jour de Pentecôte, réunissaient dans un festin que l'on célébrait avec une certaine solennité dans le château même d'Ecotay tous les membres de cette confrérie. Nous voyons même qu'Agnès-Guione, dame de Marcilly, dont la fille Marguerite était alors veuve de Guillaume d'Ecotay, par son testament de 1372, chargea son héritier de faire admettre chaque année un pauvre de sa paroisse d'Ecotay à la table des confrères du Saint-Esprit, et de payer pour lui sa quote-part du repas.*

*Quoiqu'il en soit de l'origine de la fête d'Ecotay, autrefois si brillante, elle a perdu beaucoup de son éclat. Le pèlerinage à saint Pancrace, la confrérie du Saint-Esprit, toutes ces institutions d'une autre époque ont disparu avec le château d'Ecotay et les grandes familles qui l'habitaient autrefois.*

La paroisse d'Escotay fut pendant longtemps une annexe de celle de Verrières. Elle passa plus tard sous la dépendance de celle de Bard, ce qui ne fut pas sans amener de nombreuses contestations comme en témoigne le cahier de visites de 1662 : *Jean Romualde se fit pourvoir de la petite église d'escotay, par dévolu en cour de Rome. Il prit possession de la dite église comme d'une cure en titre. Mais pendant la visite de celle-ci, se présenta Monsieur Pierre Bruyère, curé de Bard, qui fit remarquer qu'Escotay est dépendant de Bard, et a été son annexe de temps immémorial ; que lui curé y fait les fonctions curiales et que dès lors s'oppose formellement à la qualité et titre de curé que prend Monsieur Romualde.* Mgr Camille de Neuville, archevêque de Lyon, donna gain de cause au curé de Bard. Escotay continua à être l'annexe de Bard.

Afin de mettre fin à ces contestations, une sentence du bailliage de Montbrison du mois d'août 1786 ordonna que le service religieux y serait fait dorénavant par le curé de Bard.

Après la Révolution; lors de la nouvelle division de la France, Escotay forma une commune civile mais ses habitants continuèrent de dépendre, pour le spirituel, des églises voisines. Suivant la position des habitations, ils ressortissaient des paroisses de Moingt, Bard et Verrières. Lors de sa réunion du 24 février 1839, le conseil municipal demanda que la commune d'Escotay soit érigée en paroisse et ait son propre chapelain. Au cours de la même séance, le conseil décida de voter un crédit de 3 000 F pour la construction d'un presbytère, sur un emplacement offert gratuitement par M. le vicomte de Meaux. Ce local fut terminé en 1841.

En mars 1839, Georges Rival fut établi chapelain d'Escotay mais notre commune ne fut érigée en paroisse que le 29 juin 1841.

De la petite chapelle seigneuriale, il ne reste que l'abside que l'on a eu le bon goût de conserver au moment de la reconstruction de l'église, vers 1840. L'artiste qui a dirigé cette reconstruction a orné l'édifice d'un campanile à deux arcades jumelles qui rappellent bien le XIII<sup>e</sup> s. et d'une haute tour carrée percée de larges baies dont le couronnement crénelé s'harmonise bien avec les débris du château et les souvenirs du Moyen-Age qui vivent encore au milieu de ces ruines.

Rendons ici hommage à Monsieur Rival, le digne curé d'Escotay de l'époque qui, grâce à son dévouement et à de nombreux sacrifices financiers - ne dépensa-t-il pas 4 500 F (de 1840) pris sur ses propres deniers - , permit que notre village possède un édifice convenable et digne de sa destination. Sur le sol, sont éparses quelques tombes seigneuriales et à droite, au centre d'une verrière, se trouve un écusson, parti armes de Chalmazel (de sable au lion d'or, le champ semé d'étoiles de même), parti armes de Lavieu (de gueules au chef de vair). L'escalier du clocher fut édifié en 1855.

En face de l'entrée, que précède un portique roman construit en 1860 par l'architecte Favrot sur le dessin de Viollet-le-Duc, on distingue sur la partie supérieure d'un quatre-feuilles le chef de vair des Lavieu. Il y avait là une porte donnant accès à la sacristie, jadis chapelle seigneuriale. Dans celle-ci, au centre de la voûte à nervures, est sculpté un blason, parti armes de Jean de Lavieu, parti celles de Marguerite de Balzac d'Entragues, son épouse. On conserve dans cette chapelle une partie du rétable doré à statuettes du XVII<sup>e</sup> siècle. L'ancien bénitier carré orné d'un écusson sur chaque face se trouve dans le presbytère et voisine avec un important fragment de cheminée du meilleur style qui provient à coup sûr du château.

La cloche de l'église dont le poids est de 750 kg fut changée en 1922. C'est en 1960 que de gros travaux furent effectués sur ce bâtiment : toiture de l'abside, crépissage intérieur et réfection des piliers soutenant le clocher, pose de vitraux et réalisation du maître autel en

dalles de St-Julien-la-Vêtre.

Placée sur un coteau en amphithéâtre que dominent les ruines du château, l'église d'Ecotay contribue beaucoup au décor du paysage qui est déjà si pittoresque par lui-même.

#### LA MAISON FORTE DE QUEREZIEU

La vieille gentilhommière, qui existe encore de nos jours et dont la façade pittoresque est décorée de deux balcons, domine le village de Quérézieu. Elle fut construite au XVIIe s. par la famille Dupuy. Les services rendus aux barons d'Ecotay valurent aux Dupuy l'érection en fief de divers domaines et rentes nobles situés sur l'étendue de la baronnie.

Mais un manoir plus ancien a certainement existé en ce lieu. Nous avons vu, en effet, qu'en 1324, date de l'échange du château d'Ecotay entre le comte Jean et Hugues de Lavieu, ce dernier acheta également la maison de Quérézieu afin d'y habiter.

On parle également de la vente de la maison forte le 26 avril 1542, par Jehan Béraudis, sommelier du roi et marchand à Montbrison, pour 2 000 livres à Messire Loys de Chalmazel, seigneur dudit lieu et baron d'Ecotay.

#### LA MAIRIE - L'ECOLE

Le 30 septembre 1839, le conseil municipal décida de faire construire à côté du presbytère des appartements pour servir de maison d'école et vota pour cela un crédit de 4 000 F. Les travaux s'achevèrent en 1841.

Le 24 juillet 1842, le conseil considérant que la jonction de la maison d'école au presbytère serait incommode et nuisible aux occupations et aux habitudes d'un ecclésiastique décida d'affecter la totalité de la construction au presbytère et de remplacer la maison d'école en achetant un bâtiment en pierres sèches situé à côté du presbytère. Ce fut fait par acte en date du 18 février 1843.

Lors de sa séance du 21 novembre 1852, le conseil décida de faire réparer la maison d'école et de lier ces travaux à la réalisation d'un local devant servir de mairie, l'ensemble prenant alors le nom de "maison commune". Ce n'est qu'en février 1866 que la salle de la mairie devint indépendante et eut sa propre entrée. Elle fut utilisée en tant que telle jusqu'au 30 août 1981, date de l'inauguration de la nouvelle mairie construite sur un terrain communal à l'Olme.

Quant à l'enseignement il fut donné en alternance par des laïcs et des religieux. Vers 1857, les fonctions d'institutrices furent confiées à la Congrégation des Soeurs de l'Instruction de St-Etienne puis en 1866 à celle des Soeurs de la Sainte Famille. L'école a fermé ses portes en 1968, les derniers enseignants ayant été des laïcs.

Docteur R. HENRY

\* \* \*

Missive adressée par le conseil municipal d'Ecotay-l'Olme, le 24 octobre 1852, à son Altesse Impériale, le Prince Louis-Napoléon : *Prince,*

*La commune d'Ecotay-l'Olme s'est associée avec empressement à l'éclatante manifestation qui vient de se produire dans toute la France et qui vous a salué comme l'héritier du Grand Empereur.*

*Le Sénatus-Consulte et le vote du plébiscite vont prononcer le rétablissement de l'Empire. Les membres du Conseil municipal d'Ecotay-l'Olme, au nom de la commune, se rangent sous la bannière impériale, et vous prient, Prince, d'accueillir l'hommage respectueux des sentiments et des vœux du pays, et l'assurance du dévouement avec lequel eux et leurs concitoyens vous aideront de leur modeste concours pour l'accomplissement des nobles conquêtes dont vous avez tracé le programme.*

\* \* \*